



Fédération culturelle  
canadienne-française

Place de la francophonie  
450, rue Rideau, pièce 405  
Ottawa ON K1N 5Z4

☎ 613 241-8770

☎ 613 241-6064

🌐 [www.fccf.ca](http://www.fccf.ca)

Communiqué

Pour diffusion immédiate

## La FCCF applaudit les engagements arts et culture de la *Feuille de route sur les langues officielles 2013-2018*

**Ottawa — jeudi 28 mars 2013** — La FCCF salue le maintien de l'engagement face aux arts et culture incluant la création d'une nouvelle stratégie d'accès aux marchés pour les artistes des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM). L'Honorable James Moore en a fait l'annonce ce matin à Ottawa dans le cadre de la conférence de presse sur le renouvellement de la *Feuille de route sur les langues officielles du Canada 2013-2018*.

Cette feuille de route est un investissement indispensable pour le développement des communautés CLOSM et pour la promotion de la dualité linguistique, une des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne. En effet, l'investissement global représente 1.1 milliard d'investissements sur 5 ans.

« Nous remercions le Ministre Moore d'avoir été à l'écoute des préoccupations des intervenants en arts et culture de la francophonie canadienne. La FCCF a été proactive en proposant l'automne dernier la création d'une stratégie d'accès aux marchés. Nous nous réjouissons que le gouvernement du Canada ait choisi de reconnaître l'apport des arts et de la culture dans le développement durable de nos communautés en acceptant d'inclure cette nouvelle stratégie dans son investissement », précise Marie-Claude Doucet, présidente de la Fédération.

« Cette nouvelle initiative permettra de favoriser le rayonnement tant au Canada qu'à l'étranger des artistes et organismes artistiques et culturels des CLOSM et ainsi appuyer la vitalité linguistique des communautés, » ajoute la présidente.

Le *Fonds d'action culturelle communautaire* (anciennement le *Fonds de développement culturel*), les *Vitrines musicales pour les artistes des CLOSM*, le *Programme national de traduction de l'édition du livre* ont pour leur part été reconduits. Ensemble, ces quatre programmes totalisent un investissement de 22.5 millions de dollars sur 5 ans et sont des opportunités pour l'avenir. La FCCF est persuadée que le réaménagement des investissements en arts et culture aura l'effet positif souhaité pour nos communautés et poursuivra sa collaboration avec le gouvernement afin de s'en assurer.

— 30 —

*La FCCF est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes. Elle réunit des représentants de sept regroupements nationaux en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, ainsi que 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique de onze provinces et territoires du Canada, un regroupement de réseau de diffusion et une alliance de radios communautaires. La FCCF est membre de la Coalition canadienne des arts, de la Coalition pour la diversité culturelle, et de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.*

Pour de plus amples renseignements : Simone Saint-Pierre, chef des communications,  
Fédération culturelle canadienne-française

Téléphone : 613-241-8770 p.22

[facebook.com/infoccf](https://www.facebook.com/infoccf)

[twitter.com/infoccf](https://twitter.com/infoccf)

[www.fccf.ca](http://www.fccf.ca)